



## Conditions commerciales

### Validité de l'offre

3 mois

### Modalités

Delta Mu est un organisme de formation enregistré auprès de la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Auvergne comme Organisme de formation N° 83630317663. A ce titre, le montant de la formation peut être pris en charge au titre de la formation professionnelle continue. En Suisse, Delta Mu est représentée par Accurus.

Toutes nos interventions font l'objet d'une convention de formation préalable. A l'issue de chaque formation, un document pédagogique reprenant l'ensemble des concepts abordés est remis à chaque participant et une attestation de fin de stage est envoyée. Afin d'améliorer sans cesse nos interventions, les stagiaires ont la possibilité d'évaluer leur formateur.

### Conditions générales des prestations de formation

Nous dispensons des actions de formation professionnelle, conformément à notre programme annuel ou dans le cadre de propositions particulières.

Le tarif des actions de formation est indiqué dans le programme annuel sur le site [www.accurus.ch/training](http://www.accurus.ch/training) et est garanti pendant toute la durée de validité du programme. Ce tarif n'inclue que les frais de formation ainsi que le matériel pédagogique.

Toute proposition spécifique réalisée hors du programme annuel fera l'objet d'un devis. Ces tarifs s'entendent pour 6 participants maximum : une majoration de 170.- CHF HT par participant supplémentaire sera appliquée pour tout dépassement de cet effectif. Il convient donc de communiquer à ACCURUS le nombre de participants dans les meilleurs délais et de nous avertir en cas de changement.

Dans le cadre des actions de formation Delta Mu s'engage :

- à s'assurer de la mise à disposition des stagiaires des moyens pédagogiques appropriés à l'action considérée ainsi que toute documentation utile,
- à faire animer la formation par des formateurs habilités. En cas d'indisponibilité, ACCURUS - Delta Mu mettront en œuvre les moyens requis pour pallier cet aléa dans les meilleurs délais et aux mêmes conditions tarifaires,
- en cas d'annulation de votre part, ACCURUS devra être prévenu 10 jours ouvrés avant la réalisation de la formation. Si nous sommes prévenus trop tard, la prestation sera due.
- en cas d'annulation de la part d'ACCURUS, vous serez prévenu une semaine (5 jours ouvrés) avant la réalisation de la formation et une nouvelle date de prestation vous sera communiquée.

### Facturation

Règlement à 30 jours à réception de la facture, mais au plus tard 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

### **Annulation et remplacement**

En cas d'annulation de votre part, ACCURUS devra être prévenu au moins 10 jours ouvrés avant la réalisation de la formation. Si nous sommes prévenus trop tard, la prestation sera due.

En cas d'annulation de la part d'ACCURUS – Delta Mu, vous serez prévenu 5 jours ouvrés avant la réalisation de la formation et une nouvelle date de prestation vous sera communiquée.

Un participant peut être remplacé sur la même session de programme sans encourir de frais supplémentaires. Nous devons tout simplement en être informés à temps.

### **Confidentialité**

La prestation pourra être réalisée sous contrat de confidentialité. Indépendamment de tout contrat, ACCURUS/Delta Mu s'engage à retourner tous les documents mis à leur disposition par le client. Aucune information sur les résultats obtenus ne sera divulguée sans autorisation écrite du client.

ACCURUS/Delta Mu sera toutefois autorisée dans le cadre de sa communication à citer votre société comme référence.